



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ovins

Question écrite n° 89498

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la tremblante du mouton qui vient d'être récemment à nouveau détectée en France. L'on craint en effet d'avoir à faire à une forme atypique de l'EST ou tremblante du mouton. Le laboratoire national de référence pour les encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST) de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments a isolé sur les cerveaux de 2 moutons une souche présentant un profil différent de celui communément observé en cas de tremblante du mouton. En conséquence, il lui demande s'il envisage de faire mener à bien des analyses complémentaires afin qu'elles confirment ou non ces tests préliminaires et de bien vouloir lui faire connaître quand les résultats définitifs pourront être obtenus.

## Texte de la réponse

Au début de l'année 2006, une souche d'encéphalopathie spongiforme transmissible (EST) ne pouvant pas être distinguée d'une souche d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été mise en évidence sur deux moutons français. Les laboratoires national et communautaire de référence pour les EST ont mis en oeuvre des tests moléculaires discriminants. Les résultats obtenus suggèrent une infirmation de la présence d'ESB chez ces moutons, mais ne permettent pas de conclure définitivement. Des investigations supplémentaires ont donc été lancées. Il s'agit d'analyses sur souris vivantes qui nécessitent douze à dix-huit mois. Ainsi, les résultats de ces derniers tests ne seront connus au plus tôt qu'au cours du premier semestre 2007. Afin d'apprécier la situation sanitaire au regard des EST maladie dans l'espèce ovine, un programme de dépistage renforcé spécifique, ciblé sur la totalité des animaux de plus de 18 mois, a été engagé dès novembre 2005 à l'équarrissage et à la fin du mois de mars 2006 à l'abattoir.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89498

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 mars 2006, page 2910

**Réponse publiée le :** 11 juillet 2006, page 7272